

Les Echos de Plougourvest

Edition de Janvier 2019

N° 323



VŒUX DU MAIRE

Nous terminons cette année 2018 dans un climat social compliqué, qui nous amène chacun et chacune d'entre nous à chercher et à trouver les solutions pour améliorer notre quotidien.

En **investissant**, la commune contribue à l'**Emploi** donc au revenu des ménages.

2018, année de forte activité communale :

- ◆ Eglise - Fin des travaux de la 3^{ème} tranche,
- ◆ Très Haut Débit Numérique : Fin de la 1^{ère} tranche,
- ◆ Terrains de football : réhabilitation et sécurisation des terrains et vestiaires,
- ◆ Salle de sports : installation du chauffage,
- ◆ Voirie communale,
- ◆ Acquisitions financières et immobilières.

2019 sera une année de poursuite des investissements

- ◆ Lotissement des Perdrix : voirie définitive,
- ◆ Route de Kerduff, Rue des Primevères et Rue des Jonquilles : sécurisation,
- ◆ Centre d'Activités : isolation et extension de la salle de sports : travaux de clôture,
- ◆ Equipements de loisirs,
- ◆ Nouveau lotissement communal, etc....

Nos ressources financières nous permettront d'engager et de réaliser ces travaux sans augmenter la pression fiscale locale.

Ces investissements, dont le but principal, est d'améliorer votre cadre de vie, celui des associations et des bénévoles qui les animent, apporteront des réponses à vos attentes.

Je serai, en 2019, à vos côtés comme je l'ai toujours été, pour vous **écouter**, puis **réfléchir** avec vous, pour **proposer** et **décider** avec le Conseil Municipal.

Je tiens à apporter avec le Conseil Municipal tout mon soutien et mon estime aux associations, au tissu économique, aux jeunes, aux seniors, aux agriculteurs, à l'Ecole et à tous ceux qui œuvrent dans la vie locale.

En cette période de fêtes, je n'oublie pas ceux qui souffrent, les malades, ceux qui doutent, ceux qui sont dans la solitude et qui attendent notre soutien. Pensons à eux.

Gardons **Confiance** et avec **Solidarité, Détermination et Courage**, nous construirons **ENSEMBLES** une année 2019 dont nous serons fiers !

Avec le Conseil Municipal et les employés communaux, je vous souhaite à tous, une BELLE et GRANDE ANNÉE 2019 !!

*Jean JEZEQUEL,
Maire de Plougourvest*

Cérémonie des Vœux de la Commune

La Cérémonie des Vœux aura lieu
le **Samedi 5 Janvier 2019 à 18h**
à la Salle Polyvalente du Pouldu.

**En présence des Elus, des Associations, des Forces Vives de la commune
et des Nouveaux Habitants arrivés en 2018
et de tous ceux qui le souhaitent.**

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Vendredi - Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Fax : 02.98.68.55.89

Site internet :

www.mairieplougourvest.fr

Permanences de M. le Maire,

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

**Fermeture du lundi 31
décembre 2018
au samedi 5 janvier
2019 inclus.**



Horaires d'hiver

(1^{er} octobre)

Lundi -

Vendredi - Samedi

De 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mardi - Mercredi

De 13h30 à 18h

Permis de construire

Communauté de Communes du
Pays de Landivisiau
Quillivant
Construction d'un manège
équestre couvert avec toiture
photovoltaïque

M. et Mme CORVEZ Frédéric
et Christelle
Coat Salaun
Construction d'une maison
individuelle

ETAT CIVILDécès

Mme REUNGOAT Marie Thérèse
épouse CLOAREC,
70 ans, 9 rue de Croas Nevez

M. CLOAREC Joseph,
78 ans, 14 Guerruas

OFFICES
RELIGIEUX

Messe à 11h à Kervoanec
le
samedi 5 janvier 2019.

Samedi 5 janvier : Messe à
Guiclan à 18h,

Dimanche 6 janvier : Messe à
Plouzévéde, Landivisiau et Sizun
à 10h30

Samedi 12 janvier : Messe à
Plounéventer à 18h,

Dimanche 13 janvier : Messe à
Plouzévéde, Landivisiau et Sizun
à 10h30

Samedi 19 janvier : Messe à
Guiclan à 18h,

Dimanche 20 janvier : Messe à
Plouzévéde, Landivisiau et Sizun
à 10h30

Samedi 26 janvier : Messe à
Plounéventer à 18h,

Dimanche 27 janvier : Messe à
Plouzévéde, Landivisiau et Sizun
à 10h30

VIE COMMUNALE

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018

Transfert des compétences eau et assainissement à la CCPL en 2020 : avis à donner La loi NOTRe prévoit le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020. Au regard des difficultés rencontrées dans de nombreux territoires, des assouplissements ont été introduits. Si avant le 1^{er} juillet 2019, au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population s'opposent au transfert de compétences, le transfert se fera au 1^{er} janvier 2026. Suite aux explications de Monsieur le Maire, le conseil s'oppose, au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de communes du Pays de Landivisiau.

Travaux de clôture rue du stade près du terrain d'entraînement de football Suite aux travaux de construction du pôle enfance et l'aménagement extérieur, il faut installer des clôtures et portails pour une meilleure liaison entre les bâtiments. Et afin de sécuriser le terrain d'entraînement de football, l'installation d'une clôture, côté rue du Stade est indispensable. Avis favorable à l'unanimité du conseil qui retient la proposition de l'entreprise JO SIMON de Ploudaniel pour réaliser ces travaux.

Lancement de consultation d'entreprises pour l'aménagement et sécurisation des Perdrrix, Kerduff, Primevères et Jonquilles Le conseil retient, à l'unanimité, le programme de travaux "Aménagement et Sécurisation des rues des Perdrrix, Kerduff, Primevères et Jonquilles" et décide de lancer la consultation d'entreprises. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet ING Concept de Landivisiau.

Projet ski 2019 : demande de subvention pour le séjour de 14 jeunes de Plougourvest Dans le cadre d'un projet « ski » qui se déroulera en 2019 à La Toussuire, la commune participera à hauteur de 100 € par ado de la commune, soit 14 pour Plougourvest. Avis favorable à l'unanimité.

Centre de Loisirs ALSH: versement d'un acompte sur la participation aux frais de fonctionnement 2019 Le conseil à l'unanimité, décide d'attribuer un 1^{er} acompte pour la participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2019 de l'Association Familles Rurales de Plougourvest-Bodilis-Plougar pour la somme de 10 000 €.

Participation Financière de la commune en 2019 pour l'Ecole Notre Dame

***Acompte pour les frais de fonctionnement** Le conseil a voté à l'unanimité le versement d'un acompte sur la subvention de fonctionnement de l'école pour 2019, soit 25 000 € versés en 3 fois sur janvier, février et mars 2019.

***Financement des repas de l'école** Monsieur le Maire informe le conseil municipal du bon fonctionnement de la restauration scolaire à l'école Notre Dame de Plougourvest. En effet, l'école Privée fait appel à la restauration de la Résidence Saint-Michel de Kervoanec.

Les coûts des repas par enfant représentent une plus value significative. Suite à l'avis des membres de la commission de finances, le conseil décide de participer, à l'unanimité, à hauteur de 0.35€/ enfant/repas servi dans l'année scolaire soit une participation de la commune de 4 200 € pour l'année 2019.

Ecole Notre Dame : appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralités » Le conseil décide, à l'unanimité, de porter le projet "Ecoles numérique innovantes et ruralités" et de financer l'achat d'équipement numériques (tablettes, vidéo projecteurs, enceintes, casques audios, ordinateur portable...) pour un montant total de 14 000 € sous-couvert d'une subvention de 50% de l'Etat.

Participation de la commune à l'arbre de Noël de l'Ecole Notre Dame Le conseil, à l'unanimité, vote un montant de 1 000 € au titre de la participation à l'Arbre de Noël des enfants de l'Ecole Notre Dame de Plougourvest, qui se déroulera le vendredi 21/12/2018.

ECHOS de Plougourvest

Prochaine parution des Echos :
semaine 5

Date limite de dépôt des communiqués :
Lundi 21 janvier 2019

MAIRIE

Elle sera fermée le **samedi 29 décembre 2018 et le mercredi 2 janvier 2019.**

Ouverture normale le lundi 31 décembre 2018 de 13h30 à 17h30.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

CONTACTS ARTISANS, COMMERCANTS ET SERVICES

ÉPICERIE - TRAITEUR

AMIGO PIZZ : 02.98.72.40.45

CAFÉS - BARS

LE CROAZ-HIR : 02.98.61.30.12
LE GWENN PHIL : 02.98.68.57.10
LE PEN-AR-BED : 02.98.61.00.81

INFORMATIQUE

RBI BOURC'HIS Raphaël :
02.98.68.58.20

MATÉRIEL AGRICOLE

AGRISIX - Espace Emeraude :
02.98.68.55.22

RÉCUPÉRATION

MÉTALLURGIQUE -

LOCATION DE BENNES

RMB MONSIGNY : 02.98.68.55.43

TAXI

CROGUENNEC Christelle :
02.98.68.78.01 ou 06.62.34.27.52

VOLAILLES FERMÈRES

ROPARS Yvon : 02.98.68.54.80 ou
06.60.18.45.90

MACON - COUVREUR

ABALLÉA Clément : 02.98.61.38.14
GUT'HOME Maçonnerie :
06.46.35.34.56

MENUISERIE - ÉBÉNISTE - PLAQUISTE

CLOAREC Nicolas : 06.66.90.02.23
SAS CLOAREC : 06.62.51.84.11
JAOUEN Philippe : 06.59.91.91.18
MIOSSEC Stéphane : 06.63.27.28.71

MÉTALLURGIE - SOUDURE

Xav Services et Conceptions :
06.11.87.86.55 ou 02.98.68.51.99

ORTHOPHONISTE

HERNÉ Charlotte : 06.51.20.96.21

KINÉSITHÉRAPEUTE

TORRÈS Johan : 02.98.68.54.76 ou
06.62.11.91.16

INFIRMIER

JOSSE Nicolas : 02.98.15.78.41
ou 06.95.83.85.14

ANIMATION

BZH Animation + :
KÉRÉBEL Maxime : 06.23.34.80.61

IMMOBILIER

HERRY Daniel : 07.81.77.74.13

CRÉATION AUDIOVISUELLE

MIGLIORE Fabien,
06.48.60.05.28
www.lesgensdebrest.com
29400 Plougourvest

SERVICES DIVERS

Fred Services 29
06.60.52.08.33



ETOILE FILANTE FOOTBALL

Dimanche 6 janvier

13h : Cléder US C - Plougourvest EF3

Dimanche 13 janvier

Match remis

Dimanche 20 janvier

Coupe

Dimanche 27 Janvier

15h : Plougourvest EF1 - Plouigneau Us 1

13h : Plougourvest EF2 - Santec AS 2

13h : Plouzévédié AS 2 - Plougourvest E F 3

QUARTIER DE GUERRUAS

L'assemblée générale aura le **dimanche 27 janvier** à la salle polyvalente du Pouldu.

CLUB DE GYM

L'assemblée générale aura le **lundi 21 janvier** à la salle polyvalente du Pouldu à 20h.

CLUB DES AÎNES

Vendredi 11 janvier : goûter des rois.

Lundi 28 janvier : rencontre avec les résidents de kervoanec.

POINT LECTURE



« Bébé lecteur » le **mercredi 9 janvier 2019** à 10h30 à l'espace Hervé Loaec.

L'association organise un après-midi récréatif autour des jeux suivi d'un goûter le **samedi 12 janvier** à partir de 14h. Possibilité d'apporter ses jeux pour les faire découvrir.

L'Assemblée générale aura lieu le **vendredi 25 janvier 2019** à 20h à la bibliothèque - Espace Hervé Loaec



ETOILE FILANTE HANDBALL

Seniors filles Région

Samedi 12 janvier : PPBHB - Pontivy
(Match à Landivisiau)

Samedi 19 janvier : Trébeurden - PPBHB

Samedi 26 janvier : Paimpol - PPBHB

Seniors filles Département

Samedi 12 janvier : PPBHB - Aber Benoît HBC
à Plougar

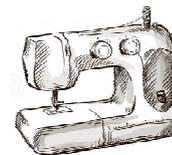
Samedi 19 janvier : Plabennec HB 2 - PPBHB

Samedi 26 janvier : Guiclan - PPBHB

Seniors Gars Département

Samedi 19 janvier : Gouenou HB2 - PPBHB

Samedi 26 janvier : Hermine Kernic HB 2 -
PPBHB



ATELIER DE COUTURE

Les cours auront lieu le **jeudi 10 janvier** et le **jeudi 24 janvier** à 14h30, 17h30 ou 20h au Centre d'Activités.

Renseignements : 02.98.68.54.80

ATELIER DE CUISINE

Les cours auront lieu le **mercredi 9 janvier** pour le groupe A et le **mercredi 16 janvier** pour le groupe B.

Renseignements : 02.98.68.54.80

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA BAN

L'Assemblée générale de l'association des riverains aura lieu le **vendredi 8 février à 18h30** à la Maison pour tous de Bodilis. Bilan moral et financier, questions diverses. Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion.



VIE SOCIALE



FAMILLES RURALES : ACCUEIL DE LOISIRS, ACCUEIL PASSERELLE ET ANIM'ADOS

Le centre de loisirs vous accueille au Pôle Arc-en-ciel à Bodilis jusqu'au mois de février 2019. Il accueille les enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h45. **Renseignements** : 06.69.93.83.19 ou famillesruralesbpp@gmail.com



RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Les Temps d'éveil : vendredi 25 janvier 2019 à 10h15 à l'espace Simone VEIL de Plougourvest.

Renseignements au 02.98.24.97.15 ou rpam.paysdelandivisiau@gmail.com



SDIS 29

LE DÉTECTEUR DE FUMÉE SAUVE DES VIES, ÉQUIPEZ-VOUS !

Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe ! Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide.

Le principal objectif d'un détecteur de fumée est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. Il existe aussi des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes qui émettent un signal lumineux et/ou vibrant.

Quel type de détecteur choisir ? Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE.

Où installer le ou les détecteurs ? La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi-électroménagers, etc.

Qui doit installer et entretenir le détecteur ? C'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil.

Chiffres-clés : 1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France ; 70 % des incendies mortels se produisent la nuit. L'intoxication par les fumées est la 1^{ère} cause de mortalité dans les incendies. Celle-ci tue davantage que les flammes.

Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère : www.sdis29.fr



LES PERMANENCES « HABITAT » SUR LE TERRITOIRE DU LEON

Permanences Service Habitat de la CCPL : Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous et de 14h à 17h sur rendez-vous ainsi que le vendredi** - au siège de la CCPL à Landivisiau - Zone de Kerven
Renseignements auprès de Daphné Dumesnil 02.98.68.42.41 ou d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

Permanences HEOL : Conseils techniques sur les économies d'énergie, **le jeudi 17 janvier 2019 de 9h à 12h** sans rendez-vous à Landivisiau - CCPL Zone de Kerven - Renseignements : 02.98.15.18.08 ou contact@heol-energies.org ou 38 rue du Mur à Morlaix.

Permanences ADIL : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, **les mercredis 2 et 16 janvier 2019 de 14h à 17h** à Landivisiau : CCPL Zone de Kerven. Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38. **Site internet** : <https://www.adil29.org>



BIEN VIVRE A DOMICILE

CDAS - Conseil Départemental

Place Liautey
LANDIVISIAU
02.98.68.11.46

CLIC

02.98.63.00.19

(Permanence tous les jeudis de 9h30 à 12h à la Maison de l'Aidant, rue des Marronniers à Landivisiau)

ADMR du Haut-Léon

Keroulas
29250 SAINT-POL-DE-LEON
02.98.19.11.87

AS DOMICILE

1, rue Maurice Le Scouézec
LANDIVISIAU
02.98.68.10.36

INFIRMIER

JOSSE Nicolas
PLOUGOURVEST
02.98.15.78.41 ou 06.95.83.85.14



La maladie d'Alzheimer
interpelle ou même vous
préoccupe :

France Alzheimer 29 vous accompagne dans diverses actions de soutien aux malades et aux aidants familiaux.

Votre contribution sera précieuse : votre don vous donne droit à un crédit d'impôt permettant une déduction de 66%.

Contact :

France Alzheimer
Finistère
212, rue Jean Jaurès
29200 BREST
Tél. : 02.98.44.90.27

Site internet :

www.francealzheimer.org/finistere/